

20 septembre 2017 - **Infolettre n° 10** - www.cpeg.ch

Chère Madame, cher Monsieur,

En préambule, je tiens à remercier le comité sortant qui durant la dernière législature a dû faire face à plusieurs défis d'importance, dont la baisse du taux technique en 2016 entraînant l'augmentation de l'âge pivot au 1^{er} janvier 2018 comme première mesure structurelle. Je tiens également à remercier vivement le personnel de l'administration de la Caisse pour son implication dans les missions de la CPEG. L'article ci-dessous sur les chiffres clés trimestriels est un exemple de la bonne gestion de la Caisse.

La nouvelle législature de la CPEG a débuté et le comité s'est réuni pour la première fois le 14 septembre dernier dans un contexte politique particulier et en constante évolution puisque la Caisse voit poindre deux échéances importantes dans les dix-huit mois à venir.

Il s'agit premièrement des contraintes imposées par le droit fédéral pour obtenir l'autorisation de pouvoir continuer à fonctionner en capitalisation partielle. L'Autorité cantonale de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance (ASFIP) aura à se prononcer à ce sujet en mars 2019 sur la base d'un plan de financement qui atteste de la capacité de la CPEG à suivre son chemin de croissance.

Le second élément est lié à une échéance parlementaire cantonale. C'est là que se croisent les contraintes légales et le débat parlementaire dans un contexte de démocratie directe puisque, pour recapitaliser la caisse, une loi doit être votée d'ici au 30 juin 2018. A défaut d'une telle loi et donc de financement complémentaire exclusivement en mains du Grand Conseil, le comité devra se prononcer en juin 2018 sur la date d'entrée en vigueur du 2^e train de mesures structurelles qu'il a élaborées (voir présentation dans le *CPEG Info* de juin 2017). Ces mesures seront alors nécessaires pour maintenir l'équilibre financier de la Caisse et entraîneront des baisses de prestations pouvant atteindre 10% en sus de l'augmentation de l'âge-pivot.

Dans cette perspective et au regard des échéances susmentionnées, je formule ici l'espoir que notre Caisse soit dotée d'une recapitalisation lui permettant d'offrir un plan de prévoyance qui garantisse aux quarante-trois mille assuré-e-s de maintenir de façon encore appropriée leur niveau de vie antérieur au moment où adviendra un risque d'assurance vieillesse, invalidité ou survivance.

Ceci sera ma conclusion pour cette nouvelle législature entamée sous la présidence de la délégation salarié-e.

Jean-Daniel Jimenez
Président du comité

CPEG



ACTUALITÉS

20/09/2017

Le nouveau comité a pris ses fonctions

Le nouveau comité pour la législature 2017-2021 est en place et a tenu sa première séance jeudi 14 septembre. Les élections pour les membres représentant les salariés ont eu lieu et les représentants des employeurs ont été nommés par le Conseil d'Etat. La nouvelle présidence est composée de Monsieur Jean-Daniel Jimenez, président représentant les salariés et de Monsieur Eric Alves de Souza, vice-président représentant les employeurs. Rappelons que le comité est présidé en alternance par un membre du comité représentant les employeurs et par un membre du comité représentant les membres salariés, et que le changement intervient à mi-législature.

Composition du comité

Hommage à Claude-Victor Comte, ancien directeur de la CIA

Le personnel et les instances de la CPEG ont appris avec grande tristesse le décès de Monsieur Claude-Victor Comte, survenu subitement le 16 septembre dernier. Monsieur Comte a dirigé la CIA de 1998 à 2012 avec un grand engagement, portant haut le nom de la Caisse dans des commissions en Suisse et à l'étranger. En effet, il a été membre de la Commission fédérale d'experts pour le financement des caisses publiques, mais également de plusieurs organismes de sécurité sociale au niveau international. Très convaincu des principes de l'investissement responsable par les institutions de prévoyance, il a été membre du conseil de fondation d'Ethos de 1999 à 2006, et faisait actuellement partie du conseil d'administration d'Ethos Services SA, dont il était vice-président depuis 2007.



CHIFFRES CLÉS

20/09/2017

Un premier semestre positif en termes de performance

La performance de la Caisse s'élève à 3.9% pour le premier semestre, notamment grâce aux actions suisses et étrangères dont les valeurs ont progressé d'environ 5%. Vous trouverez dans le document joint l'ensemble des chiffres clés, ainsi que des détails sur l'évolution de la fortune de la Caisse au regard de l'actualité boursière internationale.

Accéder au tableau de bord



À VOTRE SERVICE

20/09/2017

Suivez l'actualité des projets de lois CPEG sur notre site

Le *CPEG INFO* fait régulièrement le point sur les projets de loi et autres objets qui sont en lien avec la Caisse, ainsi que sur leur statut. Cette nouvelle page sur notre site vous permettra de suivre en temps réel l'évolution de leur traitement.

[Accéder à la page](#)

Un glossaire pour vous aider

Qu'est-ce que l'âge pivot ? Le traitement assuré ? Le taux technique ? Pour vous aider à vous retrouver dans la terminologie compliquée de la prévoyance, nous vous donnons sur notre site la définition des principaux termes techniques en rapport avec la CPEG. Si vous ne trouvez pas un terme, n'hésitez pas à [nous le signaler](#), afin que nous puissions enrichir ce glossaire au fur et à mesure.

[Accéder au glossaire](#)

Nous vous remercions de votre intérêt.

Pensez à l'environnement avant d'imprimer cette infolettre, merci!

CPEG · Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève